

# Le flamboyant replanté

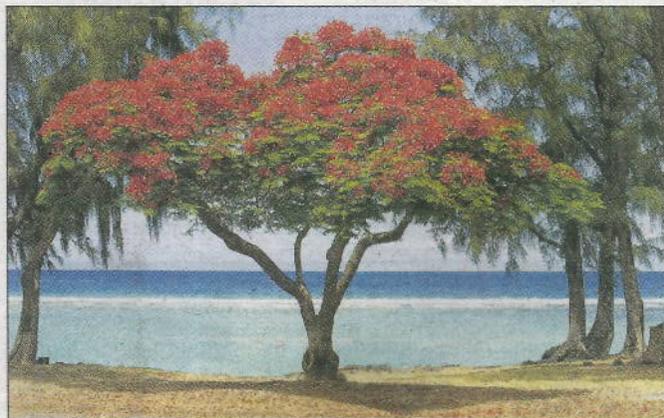
*Emporté mardi par un spectaculaire glissement de terrain, le flamboyant emblématique du littoral sud de Saint-Leu a été replanté à quelques mètres de son emplacement initial.*



*Toute la matinée a été nécessaire pour replanter le flamboyant. (Photo M.B)*

Il était la fierté de la commune. Un arbre à la fois commun et exceptionnel. Commun parce qu'un parmi tant d'autres à La Réunion. Exceptionnel, parce qu'ancré sur le littoral sud de Saint-Leu, flamme éclatante face au bleu du lagon. Une image de carte postale saisie par des milliers de touristes depuis des dizaines d'années.

Il aurait pu en être ainsi des années durant si Fakir n'avait provoqué un énorme affaissement de terrain à l'endroit même où l'emblématique flamboyant avait pris racine. Le basculant en un effondrement mémorable dans un trou béant. Hier, les services de la ville ont décidé de sauver l'arbre fanion. Élagué, ses racines nettoyées,



*L'arbre s'était imposé comme un sujet de carte postale. (Photo DR)*

le flamboyant a été extrait du trou dans lequel il avait chaviré. Pour ce faire, la commune a déployé les grands moyens. Un tracteur, une petite pelle mécanique et un camion-grue pour soulever le superbe pied de bois malgache. Une armada placée sous les ordres du député Thierry Robert, incapable de résister à un engin de chantier.

Un nouveau trou a été creusé pour l'accueillir, non loin de son emplacement initial. Ce ne sera plus pareil mais un moindre mal si l'arbre survit à cette transplantation. « On utilisera un produit spécial pour favoriser la reprise et beaucoup d'attention », explique l'élu à la manœuvre.